



## Comment gérer le parasitisme de nos chevaux ?

### Management:

- **Séparer le troupeau en plusieurs lots:** poulinières suitées, yearling (du sevrage à 2 ans), chevaux autres que les poulinières suitées. Les nouveaux arrivés vont systématiquement dans ce dernier groupe.
- Pour une meilleure utilisation des prairies, séparer en plusieurs parcelles
- La densité maximale idéale est de 1 cheval par hectare pour limiter le risque de parasitisme trop élevé
- Éviter le surpâturage
- **Pratiquer la rotation** des pâtures surtout après chaque traitement pour éviter la réinfestation par des larves
- Un changement opéré tous les 15 jours sur des **parcelles inoccupées pendant 1 m** (à 3 mois) entraîne une décontamination notable des prairies surtout en été.
- Dans la rotation éviter de faire suivre le lot de juments suitées après les **yearlings (population la plus contaminée)**
- Le passage de bovins sur la prairie de chevaux a des effets favorables sur la diminution du nombre de larves de parasites
- Le fauchage, broyage et hersage des surfaces par temps chaud et sec favorise la destruction des larves en les exposant aux rayons solaires
- Un ramassage hebdomadaire des crottins sur la prairie peut apporter une aide considérable dans la gestion du parasitisme
- Pour les poulains, l'idéal est de ramasser les crottins régulièrement dans le box et les paddocks.

### Protocole de vermifugation:

- Chevaux de 2 ans et plus préconiser 4 vermifuges par an à chaque début de saison avec un vermifuge plus complet (couvrant les tænia) au printemps.
- 1<sup>ère</sup> étape vermifuger les **mères en fin de gestation**
- 1<sup>er</sup> traitement du **poulain à 2 mois** d'âge (à envisager plutôt si le poulain ne grandit pas bien.)
- Ensuite fréquence du traitement des poulains **toutes les 6 à 8 semaines jusqu'à l'âge de 2 ans** ou après leur premier hiver si pas trop de parasitisme dans l'élevage.
- **Chaque nouveau est vermifugé à son arrivée avant d'être mis en pâture** avec le groupe des chevaux autres et idéalement soit 5jrs de suite ou 2fois à 15jrs avant toute mise en contact avec le troupeau (être très stricte vis-à-vis des yearlings et poulinières suitées)

Dr. Vet. N.SIMON et son assistante